

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent <sup>QUATRE VINGT TREIZE</sup> ~~soixante~~ le <sup>16</sup> ~~17~~ AVRIL à 9 H  
le Conseil municipal de la Commune de BRÉNNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 06.04.93

Demandes d'adhésions et  
de retrait de Communes  
au SIMIF

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception d.

ABSENTS : MM. Jean FAILLARD. Yves CORRE. Yann DERRIEN.  
Marianne REEB.

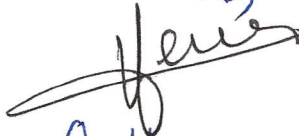
M. r Jean MIOSSEC a été élu secrétaire.

Par courrier du 16 avril 1993, le Syndicat Intercommunal mixte d'informatique  
du Finistère, demande à la Commune de Brénnilis de se prononcer :

- sur les demandes d'adhésion au SIMIF, présentées par les  
Communes de Dirinon, Lampaul, Ploudalmézeau, La Martyre,  
Plougouln, St Sauveur, Porsporden et Plouézoc'h.
- sur la demande de retrait du SIMIF, présentée par la  
Commune de Tréffiagat.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de donner une suite favorable  
à ces demandes.

Fait à Brénnilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
  
O. Herry

